

**GARDEZ L'ESPRIT TRANQUILLE, POUR VOS COTISATIONS
CHOISISSEZ LE MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

- 1- Indiquez vos coordonnées 2- Inscrivez les références IBAN et BIC de votre compte
3- Dater, signez et transmettez cette autorisation accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB) à l'adresse en bas de page.

En signant ce formulaire, vous autorisez l'amicale des pyrotechniciens des Armées à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'amicale des pyrotechniciens des Armées.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

N° Référence unique de mandat : Ce numéro vous sera communiqué par le trésorier

1- TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

NOM Prénom

Adresse

Code postal..... Ville.....

Identifiant Créancier Sepa: FR46 ZZZ 441211

**Amicale des pyrotechniciens des Armées
EMB BOURGES
BP 50709
18016 BOURGES CEDEX**

2- DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (Joindre un RIB)

N° IBAN.....

Type de paiement : Récurrent

3-

Date.....

Signature obligatoire.....

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Je soussigné, (Nom)(Prénom).....(Grade).....

Date de naissance..... Armée d'appartenance.....

Membre Titulaire - Diplôme d'artificier/armurier/pyrotechnicien :

Date d'obtention :

Membre Motivé (sympathisant non pyrotechnicien)

Affectation/Domicile.....

Code postal..... Ville.....

Adresse d'expédition du bulletin (si différente).....

Courriel.....N° téléphone.....

Demande mon adhésion à l'amicale des pyrotechniciens des armées (APYRA) avec son bulletin technique d'information et de liaison trimestriel *L'Espolette* pour une cotisation annuelle de 30 € :

Prélèvement automatique (ci-joint le formulaire renseigné + RIB)

Chèque à l'ordre de l'APYRA - CCP 237 10 M LA SOURCE

En vertu de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'amicale des pyrotechniciens des armées s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. L'adhérent peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au règlement sur la protection des données personnelles (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.

L'adhérent accepte que ses données (adresse et courriel) soient éventuellement communiquées aux autres adhérents de l'amicale des pyrotechniciens des armées.

Cocher la mention utile

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et mandat SEPA à adresser à :
APYRA 9 quater rue Édouard Lefebvre 78000 VERSAILLES
ou contact@amicaledespyrotechniciens.fr